

NOTRE VILLE

Figéac infos

Septembre 2022



SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE

La politique de la Ville porte ses fruits

POLICE MUNICIPALE

Olivier Pruvost à la tête
d'un service de proximité
aux multiples missions





MOBALPA

Unique, comme vous.

À votre service depuis plus de 40 ans

05 65 34 06 35

Route d'Aurillac - FIGEAC



MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets,
portails, clôtures
PVC / ALU

Isolation des combles

ZA LARIVE 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36

Mobile 06 29 34 08 20

menuiserie-pvc-alu.com



Édito



04-05 //

Améliorer la mobilité

06-07 //

Renforcer l'attractivité

08-09 //

Accueillir et accompagner

10-11 //

Soutenir l'action culturelle

12 //

Se mobiliser pour l'éducation

13 //

Agir durablement

14 //

Prévenir et protéger

15 //

Améliorer le cadre de vie

16 //

S'engager aux côtés de la jeunesse

17-18 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

Adaptation

L'été que nous venons de passer a dépassé toutes les prévisions. L'absence de pluie et la répétition des épisodes caniculaires ont entraîné une sécheresse désolante, asséché nos rivières et favorisé la formation d'incendies gigantesques. A l'extrême opposé, des inondations meurtrières allaient toucher le Pakistan. Le tout, pendant que la guerre en Ukraine persistait, faisant craindre l'envolée inévitable des prix de l'énergie dans un contexte déjà inflationniste.

L'une des forces de l'être humain réside dans ses capacités à s'adapter. Preuve en est la face un peu moins sombre de ces dernières semaines. Figeac a connu une belle saison touristique. Ses terrasses et restaurants ont été plébiscités tout comme le musée, les marchés nocturnes et les projections monumentales issues de la programmation d'« Euréka ». Le festival de Théâtre de Figeac, la Vélotoise et les Rencontres musicales ont également touché et ravi un très large public.

A l'heure où nos jeunes écoliers ont repris le chemin de l'école et ont pu découvrir les travaux réalisés dans leur établissement durant l'été, vous verrez dans ce numéro que le Conseil municipal et les services de la Ville abordent cette rentrée avec la vision des projets en cours de finalisation (reconstruction de la gare, réaménagement de l'arrêt central des Jardins de l'Hôpital), de ceux à venir (réaménagement de la cour d'école Jacques Chapou) et de ceux qui feront toujours l'objet de toutes nos attentions (soutien aux commerces, rénovation de l'éclairage public, sécurité et prévention...). Tout comme la Nasa qui repart à la conquête de la lune, nous sommes porté(e)s par cette volonté qui nous incite, de manière perpétuelle, à affiner et développer les actions entreprises dans ces domaines pour adapter nos objectifs aux nouvelles données, améliorer ce qui peut l'être et répondre aux besoins qui se font jour.

Très belle rentrée aux élèves, aux équipes enseignantes et périscolaires, au personnel communal, aux associations et à vous toutes et tous.

André MELLINGER

Maire de Figeac

Vice-Président du Département du Lot



Retrouvez toute
l'actualité de votre
commune sur la page
Facebook
@VilledeFigeac !

Bulletin d'informations
Septembre 2022

N°22

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Pub Vision

Impression : Reprint - Tirage : 6850 ex -

imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : septembre 2022

Design graphique : Agence Place Publique

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} juin au 31 juillet 2022

Naissances :

Rose Labarthe ; Deen Koroma ; Robin Cavantou ; Gabriel Bousquet.

Mariages :

11 juin : Romain Vellas et Camille Lavayssière

16 juillet : Pedro Cordeiro Quinteiro et Aurélie Cuvilly

30 juillet : Marvin Weynans et Maité Dudome

Décès :

Magalie Calviere ; Gilbert Bladié ; Eliette Bertrand ; Jean-Claude Piccoup ; René Mijoule ;

Pierre Fages ; Denise Brajat ; Jean Maruéjols ; Jean-Gilbert Foucaud ; René Minutte ;

Alexandre Lebrave ; Michel Lafon ; Jean Benne ; Elise Massip ; Christiane Raiffé ; Suzanne

Leroux ; Monique Fontaine ; Alexandrine Chabbert ; Simonne Isabelle ; Serge Godart ;

André Dellac ; Raymonde Garcia ; Anne-Marie Bréhault ; Martha Lionnet ; Renzo Vicenzino ;

Serge Lagarde ; Henri Auliac.



Le chantier fin août

Reconstruction de la gare

Point d'étape sur le chantier en cours

Lancé en novembre 2021, le chantier de reconstruction de la gare de Figeac, conduit par la Région Occitanie (propriétaire du bâtiment et maître d'ouvrage du projet) se poursuit normalement.

En début d'année, les travaux de désamiantage et de curage ont été réalisés. Ont suivi des travaux de consolidation en sous-œuvre nécessaires au montage de la cage d'ascenseur, une intervention sur la marquise pour retirer l'ensemble du plomb et le remplacement des poutres métalliques par de nouvelles (IPN).

Durant l'été, l'entreprise de maçonnerie est intervenue pour consolider et nettoyer les façades : remplacement des pierres endommagées et sablage des parties noircies par le feu. En parallèle, la charpente et la couverture de l'aile Est de l'édifice ont été refaites à neuf. Sur l'aile Ouest, un nettoyage et des reprises ponctuelles ont été effectuées sur la toiture épargnée par les flammes. Sur toute la surface, les planchers ont été posés.

En septembre, sont programmés l'installation de la charpente principale et le remplacement de toutes les menuiseries. Suivront, à l'automne, l'installation des escaliers bois, les cloisonnements et les aménagements intérieurs (revêtement de sol, électricité, plomberie, chauffage...).

Du côté du jardin, situé à l'arrière de la gare, un point a été fait avec l'Office National des Forêt pour évaluer l'état sanitaire des arbres. Les résultats sont en attente. Reste à poser la clôture et à réaliser les plantations définitives.

Une fois l'ensemble des travaux achevés, le bâtiment sera livré. **La mise en service et l'ouverture aux usagers sont annoncées fin janvier 2023, après l'installation de la Maison de Ma Région dans ses nouveaux locaux.**

En parallèle, la SNCF poursuit la construction du nouveau poste d'aiguillage. Cet équipement nécessite des aménagements très techniques et d'importantes phases de tests. Sa mise en service est prévue en juillet 2023. Une fois opérationnel, il permettra le rétablissement de la circulation normale des trains.

« LA GARE DE FIGEAC, UNE HISTOIRE EN DEVENIR »

Jusqu'au 31 décembre, la Maison de Ma Région accueille une exposition sur la gare de Figeac réalisée en partenariat avec le service du patrimoine de Figeac et intitulée « Une histoire en devenir. De 1862...à 2023, le parcours d'une belle reconstruction ». Sont retracés l'histoire de l'édifice, ses caractéristiques architecturales et ornementales, les étapes de sa reconstruction et le projet de réaménagement mené par la Région Occitanie.

Entrée libre, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h 6 avenue Bernard Fontanges - 05 61 33 48 40



Vernissage de l'exposition en présence d'André Mellinger, de Vincent Labarthe, des architectes et partenaires du projet.



Fin août, l'aménagement en cours de finition, avant la pose des mobiliers urbains.

Arrêt « Les Jardins de l'Hôpital »

Un réaménagement qui concilie tous les usages

Engagés début juillet par la ville, les travaux sur l'arrêt central du réseau bus et ses abords sont terminés, à l'exception de la **pose du mobilier urbain et des travaux de finition** qui, compte tenu de l'allongement des délais de livraison, **ne seront engagés que courant septembre**. Le chantier avait été programmé durant la période estivale en raison de l'absence des transports scolaires. Pour éviter les situations dangereuses, liées à la configuration des lieux et à la multiplicité des usages (piétons, bus, voitures), un réaménagement global était

devenu nécessaire pour **sécuriser et optimiser le site et faire qu'à chaque usage corresponde un espace de circulation bien identifié**.

Des cheminements piétons aux normes d'accessibilité ont été créés. Un plateau surélevé, au carrefour de l'avenue F. Pezet et de la rue Sainte-Marthe permet de bien matérialiser l'entrée de la zone et de renforcer la sécurité pour les piétons. Enfin, les places de parking ont été réorganisées afin de faciliter le stationnement et les manœuvres des bus.

Vite dit



Début septembre, remise des premiers vélos par l'association Figéac Ecomobilité. « Le vélo électrique : l'essayer, c'est l'adopter ! », c'est le pari fait par Boris Wahl, à l'initiative du projet, ici aux côtés de Guillaume Baldy, adjoint aux mobilités.

VÉLOS ÉLECTRIQUES

Un service de location longue durée

Inciter les Figéacois à utiliser le vélo plutôt que la voiture pour les petits trajets du quotidien (se rendre au travail, faire ses courses...), c'est l'objectif du projet porté par Figéac Mobilité (°). Depuis le 1^{er} septembre, l'association a mis en place un service de location longue durée de vélos électriques qui sera **expérimenté sur 6 mois**, le temps de voir s'il répond aux attentes des usagers et de décider (ou non) de le pérenniser. Pour démarrer, **70 vélos sont proposés à la location pour 30 € par mois pendant la phase d'expérimentation**.

Une initiative soutenue par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et de la Ville de Figéac, dans le cadre de sa politique en faveur du développement des mobilités douces.

Vous hésitez à acheter un vélo électrique ? Vous souhaitez essayer ce moyen de déplacement et voir s'il vous convient au quotidien ? Testez la location longue durée avant de faire votre choix !

Pour en savoir plus et réserver un vélo, rendez-vous sur www.figeac-ecomobilite.org

Contact : Boris Wahl - 06 63 49 25 64

(°) L'association Figéac Mobilité a été créée par quelques Figéacois engagés associés à des partenaires locaux comme Figéacteurs et Figéac Transition pour développer des solutions de mobilité alternatives à l'usage solitaire de l'automobile et adaptées à notre territoire.



Soutenir et accompagner le commerce de centre-ville

La politique de la Ville porte ses fruits

Le centre-ville de Figeac connaît un regain d'activité sur le plan commercial. Une dynamique visible qui reflète la politique menée par la municipalité depuis la signature en septembre 2018 de la convention Action Cœur de Ville (ACV) et le travail mené par les services sur le terrain.

Ce programme ambitieux qui concerne tous les secteurs de la vie quotidienne (commerce, habitat, mobilité, accessibilité, mise en valeur de l'espace public) vise à reconquérir le centre ancien pour inciter les habitants à (re)venir s'y installer et y vivre.

Dans le cadre d'ACV, la Ville a été accompagnée par le cabinet spécialisé AID dont le travail s'est révélé très précieux. L'étude menée à la fois sur le commerce et la mobilité a abouti à la **création d'un observatoire commercial sur le cœur de ville**. Le diagnostic réalisé sur le commerce en 2019 a notamment mis le doigt sur les secteurs où il n'y avait pas d'offre localement et sur lesquels il fallait agir. Ces données ont permis de dégager des pistes d'actions à court, moyen et long terme.

Cette dynamique est aussi le fruit du travail mené par les services municipaux qui reçoivent, accompagnent et facilitent les démarches des porteurs de projets souhaitant s'installer à Figeac. En première ligne, Chloé Escapoulade, cheffe de projet et Gladys Karroum, manager de centre-ville, recrutées en 2019 dans le cadre du dispositif ACV. Aux côtés des élus, toutes deux travaillent en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Interviennent également à leurs côtés pour instruire les dossiers, Virginie Autret pour toutes les questions liées à l'urbanisme et aux ERP (*) et Priscilla Malagutti pour les projets qui touchent à la réhabilitation du patrimoine bâti. **Une action coordonnée qui permet d'apporter une réponse adaptée à chaque situation.**

Autre partenaire incontournable, l'association des commerçants « Figeac Cœur de Vie » qui a vu son nombre d'adhérents passer de 99 en 2019 à 135 en 2021.

(*) Etablissement Recevant du Public

Un centre-ville attractif

- plus de 250 cellules commerciales
- reprises de fonds de commerces multipliées par 2 : 18 en 2021 contre 9 en 2019
- création de nouvelles activités et mobilité des enseignes sur le parcours marchand : 43 ouvertures de commerces, 6 déménagements et 18 fermetures entre 2019 et 2021
- augmentation du nombre de porteurs de projets rencontrés : 26 en 2021 contre 11 en 2019
- baisse du taux de vacance des locaux commerciaux : 8,9% en 2022 contre 12% en 2019

Aide à l'embellissement des vitrines

Un outil concret pour renforcer l'attractivité commerciale du centre historique

Afin de poursuivre la mise en valeur du patrimoine architectural historique, dans la lignée de l'aide à la restauration des façades, la Ville a mis en place en 2019 un **dispositif incitatif destiné à encourager l'embellissement des façades commerciales, devantures, vitrines et enseignes** situées dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (*).

Il permet aux commerçants et artisans indépendants propriétaires ou locataires exploitants du local concerné, ainsi qu'aux propriétaires-bailleurs justifiant de la conclusion d'un bail commercial de bénéficier d'une aide de la commune de **30 % du montant HT des travaux, plafonnée à 4 000 € par commerce**. Sous réserve d'éligibilité, un taux de 50 % avec un déplafonnement jusqu'à 6 000 € peut être accordé pour certains travaux d'intérêts architecturaux.

Dans le cas d'une nouvelle installation, les commerçants ou artisans locataires exploitants du local peuvent

bénéficier d'une aide de **40 % du montant HT des travaux éligibles, plafonnée à 4 000 € par commerce**.

Depuis 2019, 11 projets ont été menés, représentant un montant total de subventions de la commune de 29 821€ HT. Quatre dossiers sont en cours d'instruction et seront votés à l'automne 2022. L'enveloppe budgétaire annuelle est de 50 000 €.

(*) Périmètre du Site Patrimonial Remarquable élargi en lien avec le programme Action Cœur de Ville

Pour en savoir plus :

• Direction Générale des Services : 05 65 50 05 40 - secretariat.general@ville-figeac.fr

• Service du Patrimoine : 05 65 50 05 40 - service.patrimoine@ville-figeac.fr

Les critères d'éligibilité sont définis dans un règlement disponible sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique Je suis Figeacois / Economie / Commerce)

DEUX EXEMPLES RÉCENTS

LIBRAIRE « LE LIVRE EN FÊTE »

Fondée en 1980, cette librairie indépendante a été rachetée en 2019 par Philippe Doulcet et Ingrid Ledru. Après trois mois de travaux et d'importantes transformations, à l'intérieur comme à l'extérieur, Le Livre en Fête a rouvert ses portes en avril 2022. La gérante revient sur la genèse du projet : « L'idée d'un réagencement a émergé à la sortie du premier confinement. Grâce à l'appel à projet du Centre National du Livre, nous avons pu bénéficier d'une aide financière pour réaménager l'intérieur, changer le mobilier, refaire les peintures... ». Le projet, confié à Caroline Lafon, architecte du patrimoine installée à Figeac, a ensuite été suivi par l'architecte des Bâtiments de France et le service Patrimoine.



Rue Ortabadial, les deux vitrines existantes ont été refaites en chêne et avancées à l'aplomb de la façade, un arc en pierre a été restitué pour accueillir une troisième vitrine. A l'arrière, une ouverture a été créée pour faire entrer la lumière et servir de vitrine. **Pour ces travaux, une aide de 6000 € a été votée par la Ville.**

📍 27-29 rue Ortabadial : une très belle réalisation qui donne une meilleure visibilité à la librairie et valorise tout l'immeuble.

PÂTISSERIE / SALON DE THÉ « AUX DÉLICES DE NICOLAS »

À 25 ans, Nicolas Rivaillé vient d'ouvrir sa pâtisserie/salon de thé rue des Maquisards, dans un local commercial inoccupé depuis plusieurs mois. Originaire de Cahors, ce passionné de pâtisserie a fait son apprentissage à Gourdon, chez Fabien et Sandrine Dimitri où il a travaillé plusieurs années avant de se mettre à son compte. « Depuis mes 16 ans, je rêvais d'ouvrir ma propre boutique. Après une étude de marché sur plusieurs villes du département, mon choix s'est porté sur Figeac qui présentait un meilleur potentiel et où j'ai trouvé ce local de 70 m² dans lequel tout était à refaire. Après plusieurs mois de travaux, je suis ravi d'accueillir et de servir mes premiers clients. »



Accompagné par les services de la Ville pour monter le dossier concernant les travaux liés à la devanture et à l'enseigne de sa boutique, il a pu bénéficier d'une aide de 2 691 € HT. « Un coup de pouce très appréciable quand on démarre une activité. »

📍 40 rue des Maquisards, « Aux délices de Nicolas » : une nouvelle adresse à retenir !



▲ Sortie familles à la ferme pédagogique du Marigot.
Une journée plébiscitée par la trentaine de participants.

Centre Social et de Prévention

Agir pour et avec les habitants

La mission première du Centre Social et de Prévention Nicole Paulo (CSP), géré par la Ville de Figeac, est de créer du lien. Dédié à l'accueil et à l'animation, il propose de nombreuses activités aux habitants et favorise les rencontres intergénérationnelles. Pour impliquer la population dans une démarche participative, la structure soutient et accompagne également les initiatives individuelles au service du collectif.

Dans ses domaines d'intervention, le CSP propose aux familles un **soutien à la parentalité, à la vie familiale et à l'éducation** à travers différentes actions : des ateliers (jeux, créatifs ou cuisine), des sorties, des rencontres-débat, des conférences... L'idée est de **se retrouver pour partager des activités ludiques et pédagogiques, de favoriser l'écoute, l'échange et de renforcer le lien parent-enfant**. Ces moments de convivialité sont aussi l'occasion de rompre l'isolement de certaines familles et de leur permettre de rencontrer d'autres familles.

La coordination et l'animation de ces actions sont confiées à **Kader Soumah, nouveau référent Familles**, qui a rejoint l'équipe du Centre Social en avril dernier. Educateur spécialisé de formation, ce dernier est aussi titulaire d'un diplôme d'animation et d'éducateur sportif. Responsable d'une maison de quartier municipale à Marseille durant 20 ans, Kader Soumah a fait le choix avec sa famille de venir habiter dans le Lot en 2011. Il a ensuite travaillé au sein de plusieurs structures

médico-sociales avant de postuler auprès de la Ville de Figeac.

« Je suis très content car c'est un retour à la base de mon métier : créer du lien, aider et accompagner les familles sur toutes les questions liées à la parentalité. Cet été, le programme était dense : plusieurs sorties familles autour d'activités ludiques et pédagogiques, des ateliers cuisine et jeux en familles, des animations hebdomadaires pour les enfants et les adolescents de Montviguier... Nous soutenons et participons aussi à des animations initiées par les habitants ».



Prochain rendez-vous, mardi 20 septembre, de 16h à 19h, **une rencontre autour de la parentalité et de l'environnement**, avec des temps de jeux et d'échanges, organisée en partenariat avec l'Arrosoir. Ce rendez-vous convivial est **gratuit et ouvert à tous**. L'occasion de vous impliquer, d'exprimer vos besoins, vos attentes et d'être acteur des projets à venir.

Renseignements :

Centre Social et de Prévention Nicole Paulo
8, place Vival – 05 65 50 05 01

centresocial@ville-figeac.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Octobre Rose

Ensemble contre le cancer du sein

Chaque année, le mois d'octobre est dédié à la prévention du cancer du sein.

A Figeac, plusieurs partenaires (*) sont mobilisés pour organiser une **marche nocturne vendredi 14 octobre à partir de 20h** au départ de la place Carnot, où des lampions et des foulards roses seront distribués aux participants.

Deux circuits (30 mn ou 1h) seront proposés en centre-ville. Une **participation solidaire** (5 € par adulte et 2 € par enfant) sera demandée **au profit de l'antenne locale de la Ligue contre le cancer**. Les fonds récoltés serviront à financer ses interventions. A la fin de la marche, un moment convivial autour d'une boisson chaude sera proposée aux participants.

Pour soutenir cette belle initiative, les commerçants sont invités à décorer leur vitrine durant tout le mois d'octobre et les habitants à déposer un photophore à leur fenêtre le soir de la marche.

D'autres actions seront menées par la Ligue et les nombreux partenaires mobilisés dans la lutte contre le cancer du sein.

Pour en savoir plus :
centresocial@ville-figeac.fr
 05 65 50 05 01



(*) Centre Social et de Prévention, CIAS, Ville de Figeac, CMJ, Grand-Figeac, OIS, ADAR, Espace Jeunes, Randopattes, Vélo Club de Figeac, Fédération Partir, Au fil des jours, Centre Hospitalier, Figeac Cœur de Vie.

Vite dit



RENÉ MIJOLE NOUS A QUITTÉS

C'est avec émotion qu'André Mellinger et les membres du Conseil Municipal de Figeac ont appris la disparition de René Mijoule, décédé le 25 juin 2022 à l'âge de 92 ans.

Originaire du Cantal, ce dernier avait débuté sa carrière professionnelle

dans la métallurgie comme ouvrier au sein de l'entreprise Mougiez à Polminhac, avant d'entrer comme fraiseur à l'usine Ratier de Figeac en 1954.

En 1957, il adhère à la section locale du Parti Communiste au sein de laquelle, durant de longues années, il restera un membre actif et un militant très impliqué.

Elu aux élections municipales de 1977, il effectue trois mandats aux côtés de Martin Malvy en tant qu'adjoint au Maire puis conseiller municipal. Durant ces années, il sera délégué aux affaires économiques et au tourisme, délégué aux affaires sociales, siègera au conseil d'administration et de gestion de l'abattoir municipal et à celui du Centre Social.

Celles et ceux qui l'ont connu et côtoyé se souviennent d'un homme engagé et toujours prêt à agir en faveur des plus modestes.



René Mijoule (à gauche sur la photo) lors de portes ouvertes au Centre Social en octobre 1988.

ASSOCIATIONS FIGEACOISES

Mise à jour de l'annuaire

Sur son site internet www.ville-figeac.fr, la commune propose un annuaire des associations figeacoises (culturelles, sportives, solidaires et économiques). Pour permettre sa mise à jour (activités proposées, contacts...), un courrier et un questionnaire ont été adressés fin août aux associations recensées à ce jour. Les données collectées serviront également à la réalisation d'une version papier courant 2023.

Vous êtes concernés et vous n'avez pas reçu le questionnaire ? Vous venez tout récemment de créer votre association ? Faites-vous connaître auprès de la Mairie, en contactant Amanda Chastre : amanda.chastre@ville-figeac.fr.

« Eurêka ! Champollion 2022 »

La programmation se poursuit jusqu'à fin octobre !



Depuis mi-mai, la Ville de Figeac et le Grand-Figeac fêtent le bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion. Un anniversaire célébré sur l'ensemble du territoire intercommunal à travers une programmation culturelle riche et ouverte à tous : expositions, conférences, rencontres scientifiques, spectacles, cinéma, visites guidées, animations jeunesse...

RETOUR SUR DEUX TEMPS FORTS QUI ONT ANIMÉ L'ÉTÉ FIGEACOIS



Le 21 juin, l'Espace Mitterrand affichait « complet » pour le concert choral « Eurêka, le code est à moi ! ». Cet événement inédit a rassemblé 250 jeunes choristes, élèves des établissements scolaires du Grand-Figeac, accompagnés par leurs enseignants, les écoles de musique intercommunales et l'Harmonie de Figeac. Félicitations à tous les participants qui, durant plusieurs mois, ont travaillé à l'élaboration de ce projet « pharaonique » !

En juillet et août, deux soirs par semaine, habitants et visiteurs ont pu assister aux projections monumentales sur les façades de la place Champollion. Une animation gratuite sous forme d'hommage au savant, à son incroyable découverte et, plus largement, à la recherche et à l'innovation. Un franc succès !



DEUX EXPOSITIONS TOUJOURS VISIBLES

Ouvertes depuis début juillet, les visiteurs ont encore quelques semaines pour les découvrir : « **Déchiffrements** » jusqu'au 9 octobre, à l'annexe du musée Champollion et « **Champollion en sa cité** » jusqu'au 6 novembre, à l'espace Patrimoine.



TEMPS FORT DE LA RENTRÉE : LES RENCONTRES D'ÉGYPTOLOGIE

Du 16 au 18 septembre, Figeac accueille 50 égyptologues pour un événement exceptionnel, ouvert au grand public. Au programme : des **rencontres** sur des thématiques variées et d'actualité, un **colloque** autour des écritures égyptiennes de l'Antiquité, des **interventions pédagogiques** dans les établissements scolaires, des **dédicaces** de livres, des projections de documentaires...

Retrouvez toute la programmation sur le site www.eureka-figeac.fr.

Coup d'envoi de la saison de spectacles

Une soirée unique et féérique !

Samedi 24 septembre, pour le lancement de sa nouvelle saison de spectacles, l'Astrolabe invite le public à partager un rendez-vous « majuscule », là où la précédente s'est clôturée en mai dernier avec le Magnific Picnic. Rendez-vous **au Domaine du Surgié à partir de 19h** (entrée gratuite).

Au programme : l'embrasement du site, illuminé de mille feux par l'illustre **Compagnie Carabosse**, avec en guise de hors-d'œuvre les musiciens de la **C^e Du Coin** et leur turbulente fanfare théâtralisée « Solennel Dada ».

Célèbre pour ses créations de feu, la Cie Carabosse sillonne le monde avec ses machines poétiques. Elle est accueillie à Figeac en partenariat avec Derrière le Hublot, dans le cadre du projet Travers.

Informations pratiques : l'accès au Domaine du Surgié sera interdit aux véhicules et un plan de circulation sera proposé pour les piétons et déplacements doux.

Pour en savoir plus : www.astrolabe-grand-figeac.fr
Tel : 05 65 34 24 78



Vite dit

LES AMIS DES ORGUES FÊTENT EURÊKA ! « Jean-François et le Décalogue »

En ce dernier mois de l'événement « Eurêka », l'association Les Amis des Orgues de Figeac convie le public à un **concert inhabituel et original** : un **ciné-concert**, intitulé « Jean-François et le Décalogue », inspiré des « Dix Commandements », film évoquant la libération par Moïse des esclaves Hébreux dans l'Égypte de Ramsès II. L'**organiste invité**, Vincent Dubois, co-titulaire des Grandes Orgues de Notre-Dame de Paris improvisera sur cette thématique. Les images seront projetées sur un grand écran placé sous la console de l'orgue.

La **deuxième partie** sera consacrée à un **duo orgue/accordéon**, deux instruments à vent faisant vibrer des anches. Vincent Dubois sera **accompagné à l'accordéon** par Marie-Andrée Joerger, professeur au Conservatoire de Strasbourg.

Samedi 15 octobre à 20h30 - Abbatale Saint-Sauveur. Entrée libre
Pour en savoir plus : www.orguesdefigeac.fr



« 1 000 MAINS À LA PÂTE » Rendez-vous samedi 1^{er} octobre !

Depuis le début de l'année, les bénévoles de l'association ont participé à plusieurs actions. En mars, deux chantiers de nettoyage / débroussaillage sur le GR6 ont abouti à la création d'un nouvel itinéraire sur les sentiers des communes de Camburat et Cardaillac, évitant ainsi d'emprunter la route. Le 25 juin dernier, les 4 territoires du Lot ^(*) traversés par les chemins de Compostelle se sont retrouvés à Varaire, sur le GR 65, pour rebâtir des murets en pierres sèches.

La 7^{ème} opération « 1000 mains à la pâte » de préservation et de valorisation de ce chemin légendaire, patrimoine hors du commun et héritage millénaire classé à l'Unesco, est prévue **samedi 1^{er} octobre**. Rendez-vous au Surgié à 8h pour participer à cet événement désormais annuel et national, toujours placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Inscriptions avant le 23 septembre :
• en ligne sur www.1000mainsfigeac.fr
• par tel au 06 16 36 24 51

(*) Quercy-Blanc, Grand Cahors, Lalbenque-Limogne et Grand-Figeac





Rentrée scolaire

Jeudi 1^{er} septembre, André Mellinger et Anne Laporterie, adjointe à l'éducation et à l'enseignement supérieur, accompagnés de plusieurs élus, des responsables des services techniques et à la population, ont fait le tour des six écoles publiques. Cette visite fut notamment l'occasion d'évoquer le projet de restructuration et de végétalisation de la cour de l'école Chapou.

Cette année, **536 élèves** (185 en maternelle et 351 en élémentaire) **ont fait leur rentrée dans les écoles publiques figeacoises**. Des bâtiments et des équipements scolaires que la Ville entretient et rénove régulièrement afin d'offrir aux enfants, aux enseignants et au personnel communal les meilleures conditions d'accueil et de travail. Nettoyage des locaux et des cours de récréation, vérification des

installations (chauffage, électricité, alarmes incendie), des jeux extérieurs, renouvellement de mobilier, de matériel informatique, réfection de sols ou de peintures, mises aux normes et aménagements divers... ces travaux sont effectués par les services municipaux ou confiés à des entreprises.

COUR DE L'ÉCOLE CHAPOU : UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC LES USAGERS

Face aux enjeux du changement climatique, les questions du cadre de vie et de la place de la nature en ville sont aujourd'hui des préoccupations majeures. Engagée en faveur de la transition écologique, la Ville de Figeac mène depuis quelques mois une réflexion sur **un projet innovant pour une cour mieux partagée et plus agréable à vivre**, avec la création, entre autres, d'espaces végétalisés, amenant de la fraîcheur.

Pour l'accompagner, la municipalité a sollicité l'expertise du Cerema (*). D'avril à fin juin, **un état des lieux/diagnostic** a été réalisé faisant apparaître les atouts et les faiblesses de l'établissement. Une **première phase de concertation** a ensuite été menée **auprès des usagers de l'école** (enseignants, élèves, personnels communaux, Fédération Partir) pour étudier l'utilisation actuelle de la cour de récréation, les attentes et les besoins de chacun. **Mi-septembre, les ateliers reprendront sur le thème « Ma cour rêvée ! ».**

Les données récoltées serviront ensuite de base à Cerema pour élaborer les différents scénarii d'aménagements qui seront présentés au comité de pilotage début 2023.



Atelier, animé par le Cerema, sur les usages de la cour. Ici avec une classe de CM2.

Les abords de l'école faisant partie intégrante du projet, pour avoir une vision globale **la concertation a été élargie à l'ensemble des usagers** à travers un questionnaire portant sur les modes de fréquentation et les déplacements. **Jusqu'au 30 septembre 2022, chacun peut donc participer à la réflexion en flashant ce QR code.**



() Cet établissement public, placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.*



Éclairage public

Poursuite de la rénovation du parc en LED

Début 2014, la commune de Figeac transférait la compétence « voirie - éclairage public » au Grand-Figeac. Fin 2015, la Communauté de communes était désignée Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPcv) : un label assorti d'une aide financière de l'Etat pour s'engager sur la voie du développement durable et de la transition énergétique. Dès 2018, le Grand-Figeac entreprenait la rénovation de son parc d'éclairage public. Objectif : remplacer des installations vétustes et énergivores par du LED, une technologie qui présente plusieurs avantages et permet aux communes de faire des économies sur un volet important de leur budget.

Après avoir supprimé les ampoules les plus polluantes (à vapeur de mercure), interdites par la réglementation européenne, les travaux se sont ensuite concentrés sur les sources les plus énergivores, supérieures à 150 W. A l'échelle du territoire intercommunal, cela représente 6 000 points lumineux sur les 9 000 recensés.

La commune de Figeac possède 2 981 points lumineux dont 1 164 pouvant être subventionnés dans le cadre du dispositif TEPcv. Ces travaux de rénovation sont estimés à 500 000 € HT.

L'enveloppe financière perçue par le Grand-Figeac au titre du TEPcv est répartie entre les Communes en fonction du montant des travaux : 40 % d'aide pour celles ayant moins de 100 000 € de travaux et 27 % pour les autres, comme Figeac.

A ce jour, 1 233 points ont déjà été traités. Certains luminaires ont été entièrement remplacés, d'autres ont été uniquement rééquipés avec un kit LED. Les économies ainsi réalisées permettront le rééquipement de 300 luminaires supplémentaires.

UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Dernièrement, l'entreprise Eiffage est intervenue sur l'avenue Jean Jaurès, le quai Foch et plusieurs petites rues du centre-ville (rue Gambetta, rue Ortabadial, rue du 11 novembre...). **A l'automne, environ 170 points supplémentaires seront concernés sur le centre-ville et ses abords** (rue des Maquisards, rue Séguier, rue

d'Aujou, rue Emile Zola, avenue Fernand Pezet, av. du Maréchal Joffre, pont du Gua...).

La puissance installée sur les luminaires équipés en LED varie selon le lieu et les besoins : 45 W sur les artères importantes, 25 W dans les rues et 15 W dans les ruelles. La température de couleur choisie, un blanc très chaud (jaune tirant vers l'orangé), permet de retrouver les couleurs existantes qui confèrent tout leur charme aux petites ruelles figeacoises.

Particularité concernant le matériel installé à Figeac : **l'intensité s'abaisse automatiquement la nuit** et tombe à 25 W sur les artères et routes et à 15 W dans les petites rues.

Au final, le montant de la facture de consommation électrique sur Figeac qui s'élevait en 2019 à 289 600 € TTC, est passé en 2021 à 214 000 € TTC soit une économie réalisée de 75 600 €.

Les avantages du LED

- des **économies sur la facture d'électricité** et la **maintenance des équipements** (garantie de 7 ans au lieu de 3 ou 4 ans pour les ampoules classiques).
- la **possibilité de moduler l'intensité lumineuse** pour éclairer uniquement là où c'est utile et ajuster le niveau d'éclairage en fonction des lieux et des horaires.

Police municipale

Un service de proximité aux multiples missions

David Deshayes, Agnès Austruy, Solange Frizot, Nicolas Bourdiol, Céline Caraminot, Frédéric Terrade et Olivier Pruvost. Absent sur la photo : Laurent Letreuille.

Créé en 1979 et placé sous la juridiction directe du Maire, le Service de la Police Municipale compte actuellement 7 agents : 3 Policiers Municipaux, 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et 1 secrétaire. Suite à la signature d'une convention de coordination entre la municipalité et la Gendarmerie, leur travail s'accomplit en étroite collaboration avec les services de l'Etat.

Les Policiers Municipaux et les Agents de Surveillance de la Voie Publique, agréés et assermentés, travaillent en équipe sur le terrain comme pour la réalisation des tâches administratives.

Leurs missions sont nombreuses et variées : contrôle du stationnement (payant et gênant), collecte des horodateurs, régulation de la circulation aux abords des écoles, application des arrêtés municipaux (occupation du domaine public, travaux, circulation...), ilotage en centre-ville, gestion des emplacements des foires et marchés, des conflits de voisinage, des problématiques liées aux animaux dangereux ou errants, suivi du paiement des contraventions, des dossiers de logements insalubres, du système de vidéo-protection, contrôle des dépôts sauvages d'ordures ménagères (avec le service Propreté), encadrement des convois exceptionnels, participation aux cérémonies officielles, interventions funéraires ou encore sécurité lors de manifestations d'envergure.

La secrétaire accueille le public et assure le lien entre les usagers, les services administratifs et les agents du service. Elle gère également le courrier,

les objets perdus, l'intendance des abonnements au stationnement payant et les tâches administratives liées aux foires et marchés.

Le service, déjà équipé d'un véhicule électrique, **a récemment été doté de 2 VTT électriques**. Ce mode de mobilité doux permet aux agents de couvrir un périmètre d'action plus large et des déplacements rapides, tout en favorisant un lien plus étroit avec les administrés. Un choix qui s'inscrit pleinement dans la démarche **d'allier sécurité et proximité, tout en préservant l'environnement**.

Bureau de la Police Municipale :

4, rue de Colomb
tel : 05 65 50 07 69

- **Le secrétariat est ouvert** un lundi sur deux de 13h30 à 17h30 ; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; un samedi sur deux de 8h30 à 12h.
- **les Policiers Municipaux et les ASVP effectuent leur service** du lundi au vendredi de 8h15 à 12 h15 et de 13h15 à 18h45 ; le samedi de 6h25 à 16h.

Depuis le 1^{er} août, **Olivier Pruvost** occupe le poste de **responsable du service**. Il revient sur son parcours et nous livre sa vision du rôle de la Police Municipale.



« Après avoir effectué mon service militaire à la brigade des sapeurs-pompier de Paris, j'ai obtenu le concours et intégré la Police Municipale de Chennevières-sur-Marne en 1990. J'ai privilégié la mobilité ce qui m'a permis de découvrir l'ensemble des facettes de ce métier passionnant. Megève, Palaiseau, Albertville, Maurepas, Montrouge sont quelques exemples de villes où j'ai exercé.

J'arrive de Gien, dans le Loiret, ville de 15 000 habitants. J'ai choisi de venir à Figeac pour son projet et sa qualité de vie.

La police municipale se doit de rester une police de proximité alliant la prévention et la dissuasion en collaboration avec les forces de sécurité de l'Etat. Il faut qu'elle réponde aux légitimes attentes des administrés en étant présente sur le terrain ».



Dépôt sauvage rue de la République contrôlé par la Police Municipale.

Dépôts sauvages Stop aux incivilités !

Sacs poubelles, cartons d'emballage abandonnés au coin d'une rue, sous un porche ou déposés à côté des conteneurs enterrés, les dépôts sauvages constituent les incivilités les plus fréquemment constatées en centre-ville.

Ils dégradent le cadre de vie des habitants, renvoient une image négative aux visiteurs et donnent un surcroît de travail aux équipes municipales chargées d'assurer l'entretien de la ville.

Pour lutter contre ces incivilités inacceptables, la municipalité mène depuis plus d'un an des opérations « ville propre » avec les agents du service Propreté et ceux de la Police Municipale. Une fois les points noirs

repérés, ils procèdent régulièrement à des **contrôles sur le terrain pour identifier les responsables.**

Rappelons que pour ce type d'infraction, le contrevenant s'expose à une amende de 4^{ème} classe de 135 €.

Pour garder la ville propre et agréable, il appartient à chacun d'avoir une attitude responsable et citoyenne en adoptant les bons gestes.

Pour en savoir plus : www.ville-figeac.fr
(onglet Environnement)

Pour toute question, vous pouvez également contacter le service de collecte des ordures ménagères/recyclables du Grand-Figeac au 05 65 34 50 74
service.collecte@grand-figeac.fr

Collecte des encombrants et déchets verts L'inscription est désormais possible en ligne

Pour les particuliers ne possédant pas de moyen de transport approprié pour se rendre à la déchetterie, la Ville assure **gratuitement** le ramassage des objets encombrants et des déchets verts le 1^{er} lundi de chaque mois (*) à partir de 6 h.

La collecte est réalisée à la demande, après une **inscription** auprès des services techniques **au 05 65 50 34 83**, au plus tard le vendredi matin précédant le ramassage.

Désormais, les usagers peuvent également s'inscrire en ligne via un formulaire disponible depuis la page d'accueil du site de la Ville (onglet Accès rapides ou Environnement).

Les encombrants (électroménager, mobilier, literie usagée...) sont limités à 2 voire 3 gros objets. Les déchets verts (feuilles, tonte) doivent être conditionnés en poche ou bacs à vider et les branchages en fagots ; la quantité totale est limitée à 1 m³.

Dans les deux cas, le dépôt doit se faire la veille ou le matin

(avant 6 h) de la collecte à proximité immédiate de l'entrée de la propriété, voire sur le domaine public, si cela n'est pas de nature à entraver le passage des usagers.

Si les consignes (quantité, jour et horaires) **ne sont pas respectées, le ramassage ne sera pas effectué.**

(*) Si le 1^{er} lundi du mois est férié, la collecte est reportée au mardi.

Les services de la Ville ne collectent pas les gravats, l'huile, les batteries ni les bouteilles de gaz.

Ces produits doivent être amenés en déchetterie (accès gratuit pour les particuliers). Située au Causse de Nayrac, elle est gérée par le SYDED du Lot et **ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h** (tel : 05 65 50 21 67).

Sur place un agent d'accueil est présent pour tout renseignement.





Hommage à Peter Feigl

Témoin de la Rafle du 12 mai 1944

Le 20 juin dernier, la Ville de Figeac recevait Peter Feigl, en visite dans le cadre d'un pèlerinage sur les lieux de son adolescence. L'occasion d'honorer cet homme de 93 ans, né à Berlin et résidant aujourd'hui aux Etats-Unis qui, durant la Seconde guerre mondiale a connu l'exode comme de nombreux juifs allemands. Son histoire personnelle est à jamais liée à celle de Figeac où le 12 mai 1944 il a échappé au pire.

Un parcours de vie hors du commun

Menacés par les lois de Nuremberg de 1935, Peter Feigl et ses parents se réfugient à Prague, puis en France, à Auch, où ces derniers sont arrêtés en 1942 puis déportés en Allemagne. C'est à ce moment qu'il commence à écrire un journal, adressé à ses parents, dans lequel il décrit son quotidien. Peter ne le sait pas encore mais il ne les reverra jamais. Après un passage par la Haute-Loire, il arrive à Figeac en 1943 où il est scolarisé au collège Champollion sous le nom d'emprunt de Pierre Fesson. **Le 12 mai 1944, alors âgé de 15 ans, il échappe à la Rafle en se cachant dans le clocher de l'église Notre-Dame-du-Puy.** Pour fuir la barbarie nazie, il se dirige vers la Haute-Savoie, passe en Suisse, et parvient en 1946 à rejoindre son oncle et sa tante aux Etats-Unis où il réside toujours aujourd'hui.

Remerciant Peter Feigl pour ce voyage mémoriel, le maire, André Mellinger, a déclaré avec émotion : « *Vous êtes sûrement le seul témoin oculaire vivant de cette triste journée pour Figeac, mais surtout, pour les enfants, un témoin bien vivant de la réalité des événements de guerre qui nous ramènent à l'actualité et surtout le témoin de ce que le racisme, l'antisémitisme, l'intolérance peuvent amener comme souffrance (...)* »

SE SOUVENIR ET TRANSMETTRE

Pour se remémorer cet épisode tragique de l'histoire de Figeac et évoquer l'histoire incroyable de Peter Feigl, le déroulé de la journée du 12 mai 1944 a été retracé en détails par Géraldine Frey, professeur d'histoire-géographie au lycée Jeanne d'Arc. **Consciente de son devoir de mémoire mais aussi soucieuse de transmettre des valeurs de paix et de fraternité à la jeune génération, la municipalité avait choisi d'associer cet hommage les membres du Conseil Municipal des Jeunes.**

Afin de préparer leur participation à la cérémonie, les jeunes élus se sont rendus sur les lieux clés de la journée du 12 mai 1944 accompagnés de Géraldine Frey, Reyda Selhaoui et Hélène Lacipière, conseillers municipaux dédiés respectivement à la jeunesse et à la culture et au patrimoine. Le récit du parcours de Peter Feigl et la lecture de quelques passages de son journal leur ont ensuite permis de rédiger leurs interventions.

Qu'ont-ils ressenti ? Qu'en ont-ils retenu ? Quatre d'entre eux nous livrent leur témoignage sur cette rencontre exceptionnelle :

« *Nous avons envie de rencontrer Peter Feigl car quelques jours plus tôt nous avons pu entendre son histoire incroyable. Pour rédiger notre discours, nous avons travaillé sur des extraits de son journal : il aimait aller au cinéma, se promener à la Curie et faire des blagues,*

lire et jouer comme tous les enfants de 1944 et comme nous aujourd'hui. Nous avons découvert que Figeac avait une histoire particulièrement difficile en suivant les pas de Peter Feigl. Maintenant, nous ne voyons plus notre ville de la même manière qu'avant. En le rencontrant, on a eu l'impression qu'on le connaissait depuis toujours et que, même à 93 ans, on aurait pu être ami avec lui et faire une partie de Monopoly. Ce jour-là, nous avons ressenti des émotions fortes. Nous sommes fiers de lui avoir rendu hommage. C'est sûr, nous n'oublierons jamais Peter, ni cette journée. »

Zoé, Louise, Liam et Thomas



Les membres du CMJ ont remis, avec M le Maire, la médaille de la Ville à Peter Feigl ainsi qu'une boîte de Monopoly, jeu de société que le jeune garçon aimait beaucoup à leur âge.

Le reportage sur la cérémonie est disponible sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique Canal fi / web TV) et sur la chaîne YouTube de la Ville.

Élus Figeac Ensemble – Majorité Municipale

Regarder dans la bonne direction

L'expression cycliste : « lever le nez du guidon » pourrait s'appliquer à notre action : il nous faut tout à la fois gérer le quotidien immédiat et nous projeter dans l'avenir.

Ce n'est pas toujours aisé car les priorités immédiates empêchent parfois de voir plus loin... que le bout de son nez.

Quand le numéris clausus (contingemment du nombre d'étudiants en médecine admis en première année) a été mis en place, la priorité des gouvernants, soutenus par un large consensus, était de réduire le déficit de l'assurance maladie. Quelque 40 ans plus tard nous en voyons les conséquences sur le nombre de médecins, dont le mode d'exercice a par ailleurs considérablement changé.

De même les pressions successives sur les recrutements d'enseignants, de policiers, de magistrats... font que ces personnels font souvent défaut.

Les délocalisations lointaines destinées à produire à un coût toujours plus bas, nous placent dans une situation telle que nous la vivons aujourd'hui, avec une difficulté d'approvisionnement de certains produits ou matériels, dont on finirait par croire qu'ils viennent tous de Chine, de Russie ou d'Ukraine.

A notre petite échelle communale nous essayons de faire les choix les plus pertinents entre les dépenses de fonctionnement, très contraintes, et les investissements, dont certains ne paraissent pas toujours les plus urgents.

Ce fut le cas de la reconstruction de notre station d'eau potable, gérée par la commune, adossée à un stockage de sécurisation et à un réseau renouvelé par tranches, de nos investissements sur les aménagements urbains et le patrimoine qui se révèlent aujourd'hui un facteur important d'attractivité pour notre ville.

En ces journées de rentrée nous avons pu constater l'entretien régulier du patrimoine scolaire et nous continuons la réflexion sur les améliorations concernant les économies d'énergie à apporter à ces bâtiments.

L'étude sur la végétalisation de la cour de l'école Jacques Chapou avait été initiée avant la vague de chaleur de cet été : elle va démontrer toute sa pertinence aujourd'hui.

L'accès au centre-ville sera amélioré par la hiérarchisation du stationnement et la place apportée aux déplacements doux.

Demain le chauffage urbain au bois, étudié lui aussi depuis des années, sera une évidence.

Ceci adossé à des ressources locales : entreprises de proximité pour la plupart, circuits courts pour la restauration scolaire.

Regarder vers demain pour bien d'autres sujets encore mais aussi nous soucier du quotidien de nos concitoyens : difficultés de déplacement pour certains, nécessité de logements supplémentaires sur la ville, accès aux soins pour tous, vivre ensemble et sécurité, accès à l'éducation et à la culture.

L'exercice se complique pour tous avec l'inflation et les difficultés de pouvoir d'achat qui nous obligent à ne sacrifier ni le présent, ni l'avenir.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Marie-Claire Luciani, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués): Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Nathalie Faure, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille et Hélène Gazal.

Élus Figeac Autrement

Promesses électorales et réalité fiscale

A l'automne les feuilles tombent, et les impôts aussi ! Et cette année, l'un d'entre eux va être plus particulièrement douloureux. En effet, si vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs biens immobiliers sur Figeac, préparez-vous à la douche froide.

Tandis que la majorité municipale mettait en avant dans son discours électoral « 0% d'augmentation du taux d'imposition sur le futur mandat », voilà qu'elle vote unanimement en faveur d'une hausse de 30 % de la part du Grand Figeac sur le foncier bâti. Comment expliquer une telle incohérence de discours ?

Le plus désolant ? Alors que les Figeacois sont, de par leur nombre et par les bases fiscales qui leur sont

imposées, les principaux contributeurs financiers, ils ne bénéficient pas pour autant de services à la hauteur de cette participation. Par ailleurs, comment rendre notre ville attractive si de tels montants y sont pratiqués ?

Jusqu'à la fin de ce mandat, nous veillerons donc, nous nous battons dans l'intérêt des habitants et nous dénoncerons ces pratiques de double langage qui ne correspondent pas à notre approche politique.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

Des dérives inquiétantes

Inacceptable, l'interdiction de vente de gâteaux sur le marché pour une association œuvrant pour les enfants et leur famille depuis 2014 et travaillant depuis près de 10 ans avec le CIAS et le Grand-Figeac, quand on sait que M. le maire la justifie par les opinions exprimées à titre personnel par sa présidente. Pénaliser une organisation du fait des engagements individuels de ses membres, c'est attenter à la liberté d'expression.

Inacceptable l'immiscion de la municipalité dans la vie et le fonctionnement interne de clubs sportifs de plusieurs centaines d'adhérents dont

les comptes sont sains. Aller contre les décisions prises démocratiquement par des instances associatives, c'est entraver la liberté d'association (loi de 1901).

Être élu(e) est un droit qui donne des devoirs : agir pour le Collectif et le Bien Commun dans l'écoute et le respect de toutes et de tous et, bien-sûr, des droits de chacun(e).

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élu Figeac Demain – LREM

Texte non transmis

Le conseiller municipal : Pascal Renaud



GÉRARDIN ÉLAGAGE



**Toutes tailles / Abattage
Débroussaillage**

DAMIEN GÉRARDIN

46100 BÉDUER

06 67 93 06 90

damiengerardin@hotmail.fr



Siège social :

LISSAC-ET-MOURET

B.P. 80093

46103 FIGEAC Cedex

Tél. 05 65 34 16 99

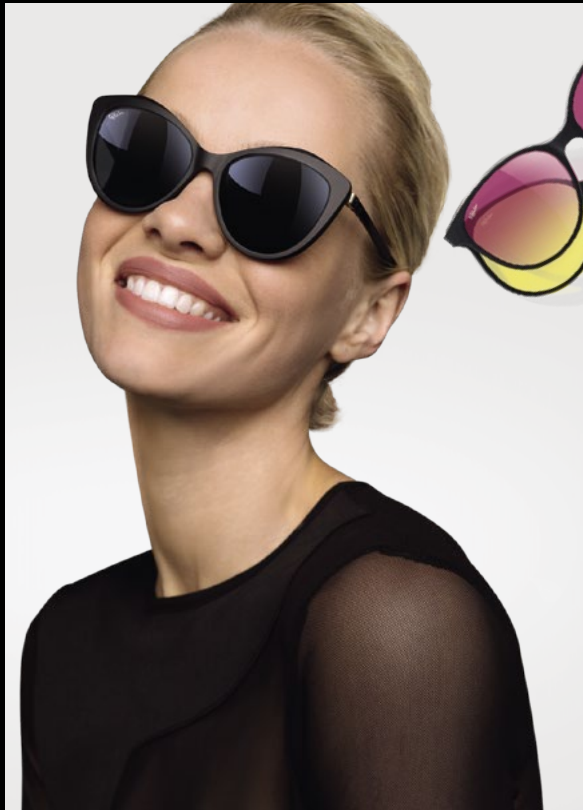
sat-figeac.fr

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

**Terrassement - Assainissement - Travaux de voirie
Démolition - Goudronnage - Location de matériel T.P.**

CARRIÈRE

Divers matériaux concassés - Castine



CLIP IT. MAGIC CLIP

À PARTIR DE 29€*

EXCLUSIVITÉ
ALAIN AFFLELOU

Clip it - Clipsez-le.

*Magic clips à partir de 29€ TTC (prix maximum conseillé). Clips non correcteurs compatibles avec les montures Afflelou Magic (voir informations en magasin). Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Septembre 2022. RCS Cahors 499 650 539.

FIGEAC - 9, Place Vival
Tél. 05 65 10 61 61

ALAIN AFFLELOU

Marius LAGRANGE

COUVERTURE - CHARPENTE
ÉTANCHÉITÉ - ISOLATION
DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet

46100 FIGEAC

05 65 34 00 54

www.couverture-lagrange.fr

